Réf. Farde e-Assemblées : 2620436

N° OJ : **15**

Projet d'Arrêté - Conseil du 15/12/2025

Objet : Convention d'occupation pour la consultation organisée par l'asbl Grandir en Santé et la Ville de Bruxelles.- Rue Nicolay, 7 à 1000 Bruxelles.

Le Conseil communal,

Considérant que la Ville de Bruxelles est propriétaire du rez-de-chaussée et premier étage de l'immeuble, sis rue Nicolay, 7 à 1000 Bruxelles;

Considérant que l'asbl ARBRE y organisait précédemment une consultation nourrisson et un co-accueil;

Considérant que la Ville souhaite soutenir le développement de consultations pour nourrissons;

Considérant que Grandir en Santé reprend l'activité « consultation médicale pour nourrisson » de l'asbl ARBRE;

Considérant qu'il y a lieu de fixer les modalités d'occupation des locaux sis rue Nicolay, 7 à 1000 Bruxelles dans le cadre de pour que l'asbl Grandir en santé y développe une consultation médicale pour enfants ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : La convention d'occupation des locaux sis rue Nicolay, 7 à 1000 Bruxelles entre la Ville de Bruxelles et l'A.S.B.L « Grandir en Santé », dans le cadre de consultations médicales pour enfants est adoptée.

Annexes :

Plan RDC (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)